



*En ESAT, chez Messidor j'ai appris à faire le tri, exprimer mes besoins pour enfin trouver le poste adapté à mes freins. Je remercie Messidor et ma CPI pour m'avoir soutenu ce qui m'a permis de reprendre confiance en moi tout en affinant mon projet et ainsi donner le meilleur de moi-même.
On m'a donné ma place, un rôle dans la société, je travaille, comme tout le monde et j'aime ça.
Messidor c'est un vrai travail d'équipe !*

—
Sébastien



ESAT DE TRANSITION



PERSONNES CONCERNÉES

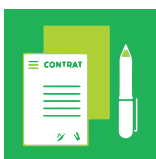
Aux personnes :

- Rencontrant des troubles psychiques
- Majeures
- Volontaires pour exercer un emploi sur le marché du travail
- Avec une RQTH ou bénéficiaire de l'AAH



MODALITÉ D'ACCOMPAGNEMENT

- Une approche orientée "rétablissement par le travail", pour permettre à la personne de retrouver espoir, confiance en elle et pouvoir d'agir
- Un parcours séquencé, en établissement, permettant à la personne de construire son projet à son rythme
- Une collaboration étroite avec le réseau médico-social de la personne
- Un accompagnement à l'issue du parcours (maintien en emploi ou relais vers un partenaire)



TYPE DE CONTRAT

- La personne signe un contrat de soutien et d'aide par le travail, soumis au code de la famille.
- Le contrat n'a pas de durée déterminée, et dépend du parcours de chaque personne
- La durée maximale de travail est de 35h/semaine, avec une possibilité de temps partiel



PROCÉDURE D'INTÉGRATION

- Participer à une réunion d'information collective ou un entretien individuel d'information
- Obtenir une orientation professionnelle (ORP) de la MDPH
- Envoyer son dossier de candidature
- Réaliser un entretien d'échange
- Participer à un atelier de validation à l'entrée



LE BALISAGE DU PARCOURS

ETAPE 1

SE REMETTRE AU TRAVAIL

1. Participer à un atelier de validation à l'entrée de 2 semaines pour :
 - Affiner son projet et évaluer ses capacités avec l'aide de ses encadrants afin de personnaliser son accompagnement
 - Confirmer son envie de travailler
2. Etre orienté vers la modalité d'accompagnement la plus adaptée à ses besoins et à ses souhaits :
 - Soit en unité de réentrainement au travail, afin de (re)trouver un rythme de travail (6 mois maximum)
 - Soit dans l'une des unités de production, en étant associé au choix du secteur d'activité (restauration, espaces verts, hygiène et propreté, prestations d'équipes, chaîne graphique)

ETAPE 2

CONSTRUIRE SON PROJET DE RETABLISSEMENT PAR LE TRAVAIL

1. Etre accompagné au quotidien, dans le cadre d'une activité de services réalisée au plus près des standards du marché du travail
2. Etre soutenu dans son projet de rétablissement en réalisant des entretiens réguliers, animés par son responsable métier (Responsable d'Unité de Production) et son responsable projet (Coordinateur de Parcours d'Insertion)
3. Etre soutenu dans la définition de son projet post-Messidor, en réalisant des stages et des mises à disposition en entreprise

ETAPE 3

PREPARER SA SORTIE

Etre appuyé dans la validation de son projet post-Messidor afin de s'orienter :

- 1 – soit vers un accompagnement tourné vers la recherche d'un emploi sur le marché du travail :
 - Identifier des postes en adéquation avec son projet et se préparer au recrutement,
 - Être accompagné dans sa prise de poste, en lien avec son manager
 - Si besoin :
 - Être aidé à l'aménagement de son poste de travail
 - Faire bénéficier son entourage professionnel et son manager d'une sensibilisation au handicap psychique
 - Bénéficier d'un accompagnement en emploi pendant 2 ans pour favoriser le maintien sur son poste.
- 2 – soit vers un accompagnement tourné vers un autre projet (soins, occupationnel, autre)

Messidor est une association reconnue d'Intérêt Général à caractère social.
Messidor a l'agrément préfectoral ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale).

Avec le soutien de :



Membre de :

